

Modalités de contrôle des connaissances

Année universitaire 2017/2018

Composante	UFR des Sciences de la Santé Simone Veil
Niveau d'étude	2ème année
Mention	FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MAIEUTIQUES en vue de l'obtention du DIPLÔME D'ETAT DE SAGE-FEMME (DFASMa)
Parcours	

Validation en conseil de composante	20/04/2017
Validation en CFVU	27/07/2017

Dispositions particulières

UE Théoriques

L'assiduité aux séances de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) est obligatoire. Toute absence doit être justifiée auprès de l'équipe pédagogique. Des absences non justifiées répétées peuvent conduire à la défaillance du candidat aux épreuves d'évaluation.

En cas de retard supérieur à 10 min, l'enseignant peut refuser l'accès à l'étudiant.

Il n'existe pas de compensation entre les UE de chaque semestre, ni de compensation entre les semestres.

L'étudiant n'ayant pas acquis une UE à la première session est inscrit d'office pour repasser cette UE en seconde session. Toute note supérieure ou égale à 10/20 est présumée être conservée par l'étudiant pour la seconde session, sauf s'il fait la demande contraire avant le 1er mai pour le semestre d'automne et dans les 24 heures qui suivent la proclamation des résultats pour le semestre de printemps. Toute note inférieure à 10/20 est présumée être abandonnée par l'étudiant sauf s'il fait la demande contraire dans les mêmes délais.

UE Cliniques

La validation des stages est prononcée au vu du carnet de stage par le directeur de la structure assurant la formation de sage-femme ou son représentant, sur avis du responsable de stage.

L'UE clinique est validée si les conditions suivantes sont réunies :

Avis favorable de chaque responsable de stage (1 rapport par période de stage) et validation de l'acquisition des objectifs institutionnels (relevés d'actes).

Validation de chaque trace d'apprentissage.

Participation aux séances de simulation. Les séances de simulation peuvent avoir lieu au 3ème et/ou au 4ème semestre selon la structure de formation.

Les stages non effectués seront à rattraper en totalité

1ECTS de stage équivaut à 30h. Toute absence doit être récupérée.

En cas d'absences justifiées, au maximum 280h de stage peuvent être organisées durant l'été.

En cas d'invalidation de stage:

Les stages de 120h non validés entraînent un rattrapage de 90h.

Les stages de 90h non validés entraînent un rattrapage de 60h.

Les stages de 60h ou 30h non validés sont à rattraper en totalité.

Au maximum, 180h de stage peuvent être rattrapées durant l'été.

En cas de redoublement, les étudiants accomplissent à nouveau douze mois de stage incluant les congés annuels et les stages dont la validation n'a pas été obtenue (art D. 6153-99 - Décret 2016-1335 du 7 octobre 2016 relatif aux fonctions en milieu hospitalier et extrahospitalier des étudiants en maïeutique).

Les étudiants ayant validé l'ensemble des UE théoriques et cliniques de la 2ème année de DFASMa peuvent être autorisés par le Conseil Départemental de l'Ordre des Sages-Femmes à exercer la profession de sage-femme en tant que remplaçant (décret 2014-1067 du 19 septembre 2014 relatif à l'exercice de la profession de sage-femme par des étudiants). De fait, ils ne sont pas soumis au statut d'étudiant hospitalier en maïeutique.

UE Libres

Pour la validation des UE libres soumises à un présentiel obligatoire :

Toute absence justifiée supérieure à 20% du volume horaire total de l'UE entraîne l'invalidation de l'UE libre en 1ère session.

Toute absence injustifiée entraîne d'emblée l'invalidation de l'UE libre en 1ère session.

Semestre 3 : MSMSE30 - MEMSE30							1ère Session					2ème Session					Responsable						
Code UE	Intitulé	Volume horaire total				ECTS	Contrôle continu 100 %					Examen Terminal 100 %											
		CM	TD	TP	Autres (stages)		CC	Ecrit		Oral		Travail Personnel	Epreuve Pratique	ET	Ecrit			Oral		Travail Personnel	Epreuve Pratique		
								%	Durée	%	Durée				%	Durée		%	Durée				
Cours obligatoires																							
MSMOB310 MEMOB310	Obstétrique Maïeutique	42	6			4														A. Rousseau E. Vautrin			
MSMOB320 MEMOB320	Néonatalogie - Pédiatrie	22	2			2														A. Rousseau E. Vautrin			
MSMOB350 MEMOB350	Santé Publique	14	2			2														A. Rousseau E. Vautrin			
MSMOB360 MEMOB360	Gynécologie - Santé génésique des femmes - AMP	38	2			4														S. Prudhomme M. Bourdillon E. Vautrin			
MSMOB370 MEMOB370	Sciences Humaines et Sociales - Droit - Economie - Management et Langue étrangère	32	8			4														A. Rousseau E. Prot E. Vautrin			
MSMCL310 MEMCL310	Clinique					8														S. Prudhomme E. Vautrin			
	Stages				240																		
	Simulation																			Présence validante			
Cours optionnels																							
MSML1301 MEML1300	UE libres (2 au choix)					6																	
	UVSQ																						
TAPSMSE3	Sport						2													50%	50%	P. Nieto	
MSML1360	Master Biologie	20		10																		A. Rincheval	
MSML1350 MEML1350	UE libre autre composante ou projet personnel de l'étudiant																					A. Rousseau E. Vautrin	
	Département de Maïeutique																						
MSML1311	Diagnostic anténatal		24																		100%		L. Bussièrès E. Hericher
MSML1330	Ethique clinique		24																		100%		S. Baumann
MSML1340	Suivi gynécologique de prévention		24																		100%		S. Prudhomme
	Foch																						
MEML1310 MEML1410	Qualité et gestion des risques		24																				C. Buzenet
MEML1310 MEML1410	Exercice en libéral		24																			100%	E. Vautrin O. Houziaux
MEML1310 MEML1410	Tutorat		24																			100%	O. Houziaux
MEML1310 MEML1410	Sociologie et philosophie pratique en maïeutique		24																		100%	2h00	E. Vautrin
	TOTAL					30																	

Semestre 4 : MSMSE40 - MEMSE40						1ère Session						2ème Session									
Code UE	Intitulé	Volume horaire total				ECTS	Contrôle continu 100 %						Examen Terminal 100 %						Responsable		
		CM	TD	TP	Autres (stages)		CC	Ecrit		Oral		Travail Personnel	Epreuve Pratique	CC	Ecrit		Oral			Travail Personnel	Epreuve Pratique
								%	Durée	%	Durée				%	Durée	%	Durée			
Cours obligatoires																					
MSMOB480 MEMOB480	Mémoire					6	2			25%			75%		2			25%		75%	A. Rousseau E. Vautrin
MSMOB490 MEMOB490	Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique (CSCT)						Au moins 2 épreuves						Mêmes modalités que pour la 1ère session						S. Prudhomme E. Vautrin		
MSMCL410 MEMCL410	Clinique					24													S. Prudhomme E. Vautrin		
	Stages				720																
	Traces d'apprentissage						Au moins 1 épreuve						Mêmes modalités que pour la 1ère session								
	Simulation						Présence validante						Présence validante								
TOTAL						30															